



Delai de depart Appel sur AOMP

Par Paulbacuse75016

Bonjour à tous

Quel est s il vous plait le point de depart du delai de 15 jours pour faire un appel sur ordonnance AOMP

Est ce que chaque partie recoit à son domicile déclaré un RAR du greffier ?

Est ce que c est bien l avis de 1er passage de livraison de ce RAR qui fait demarrer les 15 jours ?

Est ce 15 jours samedi dimanche jour férié compris ou jour du lundi au vendredi seulement ?

Merci comme à chaque fois pour la celerité et pertinence de vos réponses